

# La sécurité des piétons

Il faut inciter les enfants à participer à des activités saines sans prendre de risques.



Si une situation vous inquiète dans votre collectivité, adressez-vous, au plan local, aux interlocuteurs suivants :

- administration municipale, responsable de l'aménagement des rues, des règlements qui autorisent l'installation des panneaux et des mesures de contrôle de la circulation routière;
- service de police qui fait respecter les règlements locaux régissant la circulation et donne suite aux infractions au Code de la route;
- bureau de santé publique qui peut organiser des actions en faveur de la sécurité des piétons.

## Conseils de sécurité

Les enfants de moins de neuf ans doivent être accompagnés par des adultes ou des enfants plus âgés pour traverser les rues. En effet, à cet âge, leur faculté de jugement et leurs aptitudes perceptives n'ont pas encore atteint leur maturité, mais ils sont souvent impatients d'essayer de traverser les rues par leurs propres moyens, par esprit d'indépendance. Enseignez les règles de la route à vos enfants – en commençant quand ils sont jeunes. Concevez cet enseignement comme l'apprentissage progressif de la sécurité par vos enfants, jusqu'à ce que tous les enchaînements logiques soient en place. À l'âge de neuf ans, quand votre enfant pourra agir de manière autonome, ces règles de sécurité routière seront une seconde nature pour lui.

- Apprenez aux enfants à traverser les rues sans danger. Apprenez-leur à s'arrêter (avant de mettre le pied sur la chaussée), à regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche et à écouter la circulation avant de mettre le pied sur la chaussée. Apprenez aux enfants à attendre que la rue soit libre et à continuer à regarder tant qu'ils ne l'ont pas traversée. Ils devraient également regarder les conducteurs dans les yeux avant de traverser.
- Apprenez aux enfants à reconnaître les signaux des passages pour piétons, mais à ne pas s'y fier. Avant de traverser, les enfants doivent vérifier que la circulation est à l'arrêt. Rappelez-leur de continuer à marcher, si le signal lumineux passe à « Ne pas traverser », alors qu'ils sont engagés sur le passage pour piétons.
- Les enfants doivent redoubler de vigilance en traversant à un coin de rue dépourvu de feux de circulation.
- Apprenez à vos enfants à s'arrêter aux allées des garages, aux ruelles et aux endroits sans bordure de trottoir et à ne jamais se précipiter dans la rue en courant.
- Enseignez aux enfants qu'il est dangereux de traverser une rue entre des voitures en stationnement ou ailleurs qu'à un coin de rue. Les enfants ne doivent traverser qu'au coin des rues et sur un passage pour piétons, sans marcher en diagonale ou entre des voitures en stationnement.
- Apprenez à vos enfants à respecter le rôle des passeurs scolaires et à comprendre leurs signaux.
- Apprenez aux enfants à marcher sur le trottoir, partout où c'est possible. Dans les zones sans trottoir, apprenez aux enfants à marcher le plus loin possible de la chaussée, en faisant face à la circulation (quand il n'y a pas d'autre solution que de marcher sur la chaussée).
- Apprenez aux enfants que les jeux aux passages à niveau ou à proximité des trains peuvent être mortels. Apprenez aux enfants que l'utilisation des traverses aménagées à cet effet est le seul moyen de traverser des voies ferrées.

Appliquez les mêmes règles que celles que vous voulez que votre enfant respecte. Vous souhaitez peut-être traverser une rue à hauteur de la moitié d'un pâté de maisons pour prendre un raccourci, mais vous voulez que votre enfant apprenne à traverser au carrefour. Soyez un bon modèle de rôle.



**FedEx**

Fier de commanditer le programme de sécurité des piétons *En faire une réalité.*

Consultez <[www.securijeunescanada.ca](http://www.securijeunescanada.ca)>  
ou appelez le 1 888 SAFE-TIPS (723-2847) pour obtenir de plus amples renseignements.